

Le lycée du Puits de l'Aune est un établissement à taille humaine où chacun peut avoir sa place, son identité ; où les élèves et les adultes en formation peuvent se sentir bien dans une atmosphère sereine et simple. L'accueil de tous est une priorité, en particulier ceux qui éprouvent des difficultés, notamment sociales et scolaires.

1. LES FONDEMENTS HISTORIQUES

Fondé en 1870, notre établissement a eu pour vocation de porter une attention aux personnes en difficulté.

Interpellés par la misère matérielle, intellectuelle et spirituelle du monde rural du 19^e siècle, nos fondateurs ont eu à cœur d'élever le niveau de vie de leurs contemporains. La misère d'aujourd'hui prend d'autres noms : chômage, exclusion, violence. Au siècle qui commence, cette mission est encore plus actuelle.

La conviction que la société à construire en rural sera humaine, nous conduit à une présence active auprès de tous les publics qui nous sont adressés dans le cadre de nos missions de formation, d'insertion, d'animation et de coopération internationale.

2. NOS VALEURS

Les valeurs inspirées, notamment par notre tutelle salésienne, sont :

- ⇒ Favoriser la formation intégrale de l'individu par la transmission du savoir, l'acquisition de compétences, pour le rendre capable de s'adapter aux mutations de la société.
- ⇒ Aider chaque jeune ou adulte à trouver une place dans la société grâce à l'élaboration progressive d'un projet débouchant sur un travail.
- ⇒ Permettre à chacun de jouer un rôle social en préparant nos élèves, nos stagiaires, à la prise de responsabilités civiques et sociales ; en clair, former des professionnels et des citoyens responsables.

3. NOS SECTEURS D'ACTIVITES

3.1 : Cycle collège : 4^e et 3^e de l'enseignement agricole

Les classes de quatrième et troisième de l'enseignement agricole permettent à des jeunes en difficultés de se remotiver par un enseignement plus en lien avec le concret, et de confirmer ou de choisir une orientation. Les moyens à mettre en œuvre pour permettre une réconciliation avec l'enseignement théorique reposent sur des méthodes d'enseignement en phase avec la réalité, où l'observation est le préalable à une conceptualisation. Au-delà des méthodes pédagogiques, il convient de créer des conditions d'accueil et des relations humaines, pour des jeunes en échec, qui n'ont bénéficié d'aucune reconnaissance par le passé.

En effet, la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences sont le préalable à toute tentative de remédiation. C'est pourquoi, il convient de créer les conditions favorables par des effectifs plus faibles, un soutien personnalisé et des activités pratiques en lien avec les modules technologiques. La mise en œuvre d'une séquence de découverte et d'adaptation dans l'établissement est incontournable dès l'entrée en formation.

Enfin, l'accueil de ces jeunes, ainsi que de leur famille, est capital afin d'identifier les centres d'intérêt et les motivations pour suivre un enseignement technologique.

3.2 : Le service aux personnes : le cœur de métier historique de l'établissement

Actuellement, le service aux personnes est un vœu unanime qui émane tant des usagers que des pouvoirs publics (loi Borloo...). Ces derniers, ainsi que les fédérations professionnelles, souhaitent le développer, le restructurer et le professionnaliser. Cette évolution profonde conforte notre politique d'établissement car, qu'il ait été orphelinat, centre ménager, lycée agricole, le Puits de l'Aune a toujours formé dans le secteur du service aux personnes et a su s'adapter aux exigences tant du secteur professionnel que de son environnement. La progression constante du centre de formation créé en 1996 est à l'image de la réactivité qualitative et cohérente vis-à-vis des évolutions citées précédemment. L'ensemble de ces aspects l'amène désormais à élargir ses qualifications dans le secteur du socio-éducatif et du handicap.

La formation initiale propose actuellement des diplômes de niveau 5 (BEPA) et 4 (Bac-Pro). Ce dernier est destiné à former de véritables acteurs du territoire et apporte une vision beaucoup plus globale et systémique du service aux personnes à l'apprenant.

La formation continue poursuit quant à elle trois missions :

- Accompagner des publics fragilisés par l'élaboration de parcours professionnalisants dans le secteur du service aux personnes (pré qualification...),
- Conduire des stagiaires vers des qualifications reconnues (employé familial polyvalent, assistant de vie, DEAVS, CAP Petite Enfance...),
- Professionnaliser les personnels en cours d'emploi (accompagnement au deuil, maladie Alzheimer...).

4. LES AXES STRATEGIQUES

L'élaboration de ces axes stratégiques a été réalisée par l'ensemble de la communauté éducative. Ils émanent d'un diagnostic partagé de l'ancien projet d'établissement, d'une étude prospective de notre environnement professionnel et institutionnel, de nos valeurs et de nos missions :

- La coopération internationale,
- L'expérimentation,
- L'insertion,
- La formation,
- L'animation du territoire.

Naturellement, ces axes stratégiques donnent les dimensions éducatives et pédagogiques de l'établissement mais en plus, ils expriment sa volonté forte de devenir un acteur proactif du territoire.

1 - Mise en place d'une structure et d'une organisation interne cohérentes, capables de répondre aux évolutions du territoire

1.1 : Recentrer le rôle des institutions, leur mode de fonctionnement et les missions des personnes qui les composent.

- Au niveau du conseil d'administration.
- Intégrer des professionnels reconnus par leurs pairs dans les différents champs de compétence de l'établissement.
- Recentrer les missions des administrateurs autour de l'intérêt mutuel et de leur implication en tant que relais des projets sur le territoire.
- Redéfinir les prérogatives des différentes instances internes à l'établissement.
- Intégrer une dimension prospective au conseil de direction.
- Elargir les champs de compétence des responsables de cycle, notamment dans l'impulsion des projets d'équipe.
- Repositionner et redimensionner les missions des professeurs principaux en tant qu'animateurs centraux des problématiques de la classe (conseil de classe, médiation, éducation à l'orientation...).
- Associer, redynamiser l'association des parents d'élèves.

La redynamisation de l'association des parents d'élèves, qui passera par une mise au point sur sa place stratégique dans la maison, devrait permettre de valoriser les relations privilégiées avec les parents dans la communauté éducative et de mieux les intégrer dans la vie de l'établissement.

1.2 : Organiser et structurer afin de rendre perméables les différents services et favoriser l'échange de pratiques professionnelles : passer du « bien vivre ensemble » au « travailler ensemble »

Il est essentiel de rendre perméables les services afin d'apporter de la cohérence et des synergies au fonctionnement de la structure.

- Développer les actions et les événements qui favorisent les synergies entre les services.
- Mettre en place des commissions de travail pour favoriser la participation concertée et active de l'ensemble des services dans la mise en œuvre des actions éducatives et pédagogiques de l'établissement.

**1.3 : Valoriser et inciter la formation continue du personnel éducatif et pédagogique :
placer la formation continue du personnel comme élément moteur de notre
professionnalisation**

- Développer des protocoles d'élaboration du plan de formation en lien avec le projet d'établissement.
- Consacrer un budget conséquent à la formation du personnel.
- Développer des méthodes favorisant la mutualisation des richesses et des compétences acquises en formation.

**1.4 : Eduquer des jeunes à la capacité d'adaptation aux mutations sociales et
institutionnelles du territoire**

- Favoriser l'épanouissement en développant les activités sportives, culturelles et à caractère social.
- Replacer l'activité physique comme élément incontournable de l'épanouissement et de l'équilibre chez l'adolescent.
- Développer et favoriser l'autonomie, la responsabilisation, et l'apprentissage à la socialisation.
- Resituer l'élève en tant qu'acteur dans les projets culturels, sportifs et sociaux afin de développer l'esprit d'initiative, la responsabilisation, l'autonomie et le sens de l'effort.
- Faire de l'internat un lieu d'apprentissage à la socialisation.
- Redéfinir, restructurer et recentrer les institutions d'élèves dans le projet éducatif de l'établissement.

2 - Développer une dimension partenariale proactive avec le territoire

2.1 : Apporter une dimension internationale au partenariat territorial

L'incitation à la mobilité des formateurs et des apprenants, en plus de l'intérêt majeur de faciliter la maîtrise de la langue et l'ouverture culturelle, ont l'avantage d'accroître l'expertise de l'ensemble de la communauté éducative. En effet, les échanges liés à cette mobilité permettent d'une part à l'établissement d'identifier des innovations qui pourraient être expérimentées (méthodes pédagogiques...) et d'autre part à l'apprenant de compléter ses savoir-faire en lui donnant une dimension européenne.

- Acquérir des compétences pour développer et structurer la coopération internationale.
- Inciter et favoriser les stages à l'étranger.
- Développer des partenariats avec des établissements scolaires et des entreprises hors de nos frontières nationales.

2.2 : Favoriser, renforcer et valoriser le travail en réseau

- Réseau d'établissements.
- Initier des actions communes avec les établissements et centres de formations au sein de nos différents réseaux afin de révéler les synergies potentielles et d'apporter une dimension de mutualisation de moyens et de compétences.
- Valoriser le réseau professionnel dans toutes ses dimensions (participation équitable, communication...).
- L'association des anciens élèves, constituée de nombreux professionnels, peut être un moyen complémentaire pour développer ce réseau.
- Développer des relations privilégiées et mutuelles en associant les professionnels à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'établissement : mise en place de forums des métiers lors des journées portes ouvertes, organisation de rencontres régulières avec les maîtres de stage.
- Sollicitation des professionnels pour intervenir auprès des élèves et des adultes...

2.3 : Intégrer les nouvelles dimensions du territoire rural et développer la mission d'expérimentation afin de donner une dimension proactive dans nos relations partenariales avec les entreprises en les accompagnant dans leurs évolutions

- Elargir nos compétences en fonction de l'évolution de nos secteurs d'activité.
- Intégrer les instances de réflexions et/ou de décisions liées au développement local.
- Développer les actions d'expérimentation pour contribuer à accroître notre expertise et à évaluer la pertinence de nos projets en fonction de l'évolution de notre environnement institutionnel et professionnel : devenir un pôle d'excellence dans nos champs de compétence.
- Développer les actions d'appui aux entreprises et les missions d'expertise.
- Elargir et développer les actions d'animation locale.

3 - Proposer les modes d'apprentissage qui répondent à la diversité des parcours de vie

3.1 : Inciter l'innovation pédagogique différenciée par projet dans le suivi personnalisé

- La qualité de l'innovation du suivi personnalisé, avec notamment la création d'outils performants dans le cadre du positionnement, est aujourd'hui fondamentale : il est l'un des points d'ancrage du PRDF et de la loi de modernisation sociale.
- Développer une pédagogie par projet qui favorise l'autonomie de l'apprenant et qui donne du sens et de la cohérence dans l'apprentissage du savoir.

3.2 : Poursuivre la mise en oeuvre de qualifications complémentaires ou de modules spécifiques

- En formation initiale, adapter les Modules d'Initiatives Locales (MIL) et les Modules d'Adaptation Régionale (MAR) aux évolutions de l'environnement professionnel.
- En formation continue, mettre en place des qualifications complémentaires reconnues par les tutelles (diplômes d'état) afin de valoriser les passerelles entre les différents diplômes.

3.3 : Mettre en place des modes d'apprentissage qui favorisent l'autonomie et la responsabilisation de l'apprenant

- Créer des outils d'auto formation pour l'apprentissage des savoirs de bases.
- Développer les formations ouvertes à distance.

3.4 : Mettre en oeuvre une pédagogie éducative et des outils qui induisent des postures de formation favorisant la capacité d'auto orientation tout au long de la vie

- Accompagner l'apprenant dans l'élaboration de son projet professionnel.
- Utiliser des outils pertinents qui permettent l'évaluation des compétences.
- Développer l'apprentissage d'outils d'auto orientation.

3.5 : Développer la diversité des rythmes d'apprentissage (formation continue, alternance...)

- Conforter la Formation Initiale et la Formation Continue.
- Etudier l'opportunité d'ouverture d'une UFA.

OBJECTIF 3.6 : Utiliser des supports pédagogiques en phase avec les évolutions des nouvelles exigences de l'environnement

- Créer des supports en collaboration avec les professionnels et les institutions partenaires.
- Tester nos supports à travers des actions d'expérimentation via le CDRE.

Ces axes stratégiques finalisés sont notre carnet de route pour les quatre prochaines années. Ils ont été validés par le conseil d'administration et seront ensuite déclinés en fiches actions par l'ensemble de la communauté éducative.

L'élaboration d'outils d'évaluation concertée pertinents et cohérents seront les garants de la mise en œuvre de ce projet d'établissement.

La réussite de ce projet est conditionnée tant par une gestion des ressources humaines participative, que par l'acquisition de moyens matériels en phase avec nos exigences pédagogiques et éducatives.